

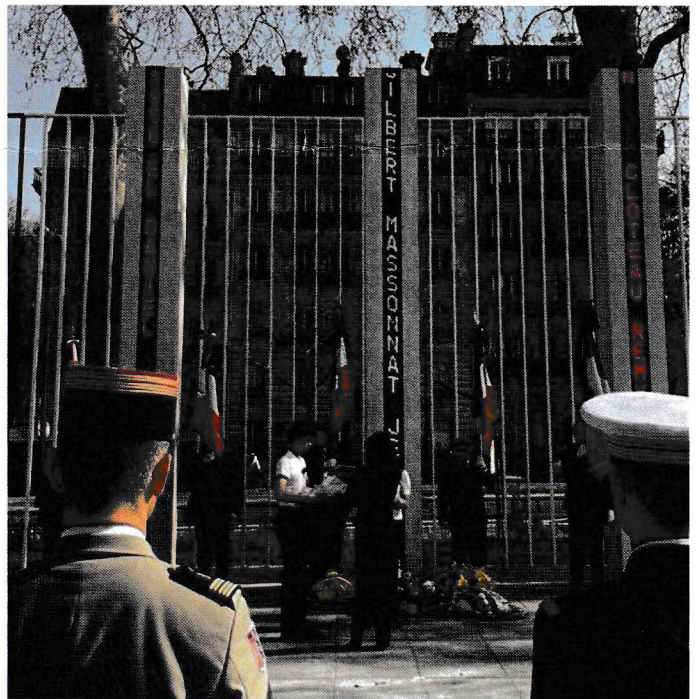
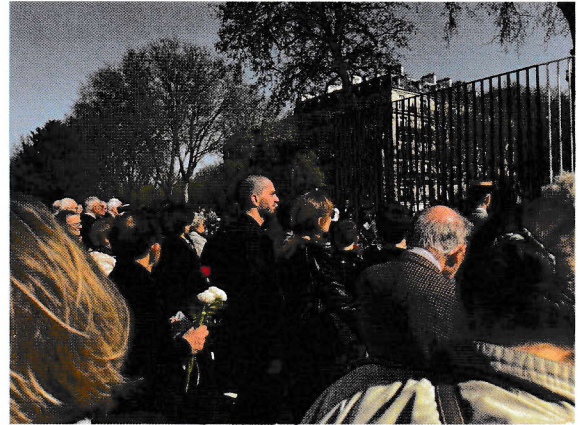
PARIS 26 MARS 2022

HOMMAGE DES AUTORITES NATIONALES AUX VICTIMES TOMBEES RUE D'ISLY A ALGER, IL Y A 60 ANS !

Le temps est radieux, la bise printanière souffle sur la Seine. Les Gardes nationaux et le Piquet d'Honneur détaché par le Gouverneur militaire de Paris sont déjà en place devant le Mémorial National de la Guerre d'Algérie où défilent en permanence les noms des victimes du massacre du 26 Mars 1962 et des Disparus. Les Porte-drapeau ont été installés par le Président des Parachutistes. A 14h25, les Autorités sont accueillies par Mme Ferrandis, présidente de l'association des familles des victimes : le Colonel REAL représente le Président de la République; le Général MAURY, la Ministre des Anciens Combattants ainsi que la directrice générale de l'ONAC-VG; le Colonel PHELUT, le Gouverneur militaire de Paris.



1 er rang : Nicole Ferrandis- G1 Maury, représentant Mme La Ministre et la directrice de l'ONAC.VG - le Colonel REAL, représentant le Président de la République, le Colonel Phelut représentant le Gouverneur Militaire de Paris.



Sur la colonne centrale le nom du docteur Massonnat, tombé le 26 mars 1962



JP Evrard et M. Mourey (Anfanoma de Caen) - M Larmande (Cercle algérieniste de Neuilly) - M de Rostolan (Cercle Renaissance) - G1 Longuet (UNC) - M Barcellini (Souvenir Français) - M Jouve (cimetière en Oranie) - M Bargine (Ass F V 26mars) - G1 Schmitt (UNC)



Nicole Ferrandis-Ass Familles Victimes 26 mars 1962



photo dessus : Roger Saboureau (Secours de France) M JB Romain directeur des Hauts Lieux de la Mémoire
photo gauche: Roland ALBERT (Souvenir du 26 Mars 1962) et Mme Gabelotaud, Maire adjointe, représentant la Maire de Paris- derrière-Mme et M. Garcia (ANFANOMA)

INTERVENTION DE MME NICOLE FERRANDIS (EXTRAITS)

« Mesdames, Messieurs,
L'association des familles des victimes, vous remercie d'être venus nombreux participer à la cérémonie dédiée aux Français d'Algérie tombés lors de la fusillade du 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger.
26 mars 1962, 26 mars 2022... 60 ans aujourd'hui, 60 ans que l'irréparable a été commis. 60 ans que les nôtres ont été assassinés et que nous les pleurons. 60 ans qu'une simple manifestation pacifique fut réprimée cruellement et se termina dans un bain de sang.

Printemps 1962, Alger, en ce 26 mars, les algérois manifestent. Leurs objectifs : se rendre vers Bab-el-Oued, apporter des vivres aux habitants de ce quartier qui en manquent, leur dire, leur crier qu'ils ne sont pas oubliés, demander la levée de ce blocus inhumain. Ils n'ont que leur drapeau comme emblème, notre drapeau, celui de la France.

Mais arrivés à la grande poste à l'entrée de la rue d'Isly, un barrage se ferme empêchant les manifestants de continuer leur chemin.

Les Algérois en avaient bien rencontré d'autres, mais ils se sont tous écartés pour les laisser passer. Et les voici rue d'Isly, il est 14h50, ils attendent, patientent immobiles face à des soldats lourdement armés pour un simple maintien de l'ordre et qui soudain ouvrent le feu. Aucune sommation, aucun avertissement, ils tirent dans le dos des femmes, des hommes de tout âge qui essaient de fuir.

Tous cherchent désespérément à sauver leur vie, se couchent sur la chaussée, essaient de se faire tout petits dans les entrées de magasins. Rien n'arrêtera les tirs meurtriers qui arrosent au raz des trottoirs. Les algérois à terre sont des cibles parfaites.

Des blessés seront achevés. Le docteur Massonnat, sera tué volontairement alors qu'il tentait de porter secours à un homme à terre.

Les ambulances, les voitures de pompiers seront elles aussi

atteintes par les balles.

Le soir à 18 heures, le bilan provisoire sera de 46 mots, tous du côté des civils, des médecins annoncèrent dans les jours qui suivirent au moins 80 morts, et plus de 200 blessés.

A la douleur de perdre un être aimé, les familles des victimes durent en supporter d'autres.

Interdiction de veiller leur défunt, interdiction d'organiser des obsèques religieuses, impossibilité de choisir le jour et l'heure pour enterrer leurs morts. Les corps seront amenés sans la présence des familles par camion militaire directement aux cimetières. Puis ils seront déposés à l'entrée et chacun prendra le sien pour le mener vers sa dernière demeure...

Ce massacre fut le prélude à l'exode. Il faut fuir cette terre pourtant tant aimée... Comment rester ?

Très vite, l'exode se précipite devant les enlèvements des européens que personne ne protège plus. Chaque jour dans la presse de l'époque, paraissent des photos de femmes, d'adolescents, d'hommes de tout âge avec cette mention « recherche dans l'intérêt des familles ».

La peur d'être enlevé, celle de voir l'un des siens disparaître, la douleur que notre drapeau n'ait protégé aucun des nôtres le 26 mars 1962 : l'ensemble constitua le signal de l'exil.

Arriva l'été 1962. Et ce fut le 5 juillet à Oran. Malheur à celui qui se trouvait dans les rues oranaises, son sort était scellé, il était soit massacré, soit enlevé pour disparaître à jamais.

C'était cela le cessez le feu en Algérie !

Dans quelques minutes, la liste des victimes de la fusillade du 26 mars va apparaître par ordre alphabétique sur la colonne centrale de ce Mémorial. Elle sera suivie de celle des disparus. Sur la colonne bleue, défilent les noms des militaires, des harkis identifiés ainsi que des civils reconnus morts pour la France. Nous les associons à cette cérémonie.

M Y. Sainsot président de l'ANFANOMA nationale donne lecture du poème poignant « 26 Mars 1962 » de Pierre Nicole, Haut Fonctionnaire des Douanes, Métropolitain séduit par l'Algérie, écrivain et ami fidèle disparu bien trop tôt.

RUE D'ISLY- 26 Mars 1962.

Le soleil déjà chaud dore la baie d'Alger.

L'air est léger sur la ville.
La ville inquiète, angoissée.
La ville bourrée de troupes,
De forces de police,
D'uniformes français

La foule s'avance rue d'Isly,
Visages tendus, mais calmes,
Derrière des drapeaux français.

Longues rafales...
Corps enchevêtrés en tas ;
Morts, blessés, rescapés.
Hurllements de douleur et de stupeur.

D'un côté la France
Et de l'autre la France.

Cauchemar ou réalité ?
Mais là, sur la chaussée,
S'étalent les larges taches rouges
De l'impossible tuerie.

Pierre NICOLE



Y.Sainsot, lecture de la liste des Victimes.

les porte-drapeaux de l'UNC, de l'UNP, du CNC, de l'amicale des officiers de l'armée de l'air, de la fédération des combattants de la préfecture de police, du souvenir du 26 Mars 1962, de l'ANFANOMA

Au moment où la liste des 49 morts identifiés tombés le 26 mars defile sur le Mémorial, les bouquets de fleurs sont déposés par les représentants des Familles de Victimes venus en nombre cette année. Suivent les gerbes de l'Anfanoma (MM Georges et Vaclair), de la Sauvegarde des Cimetières d'Oranie (M Jouve), du Souvenir du 26 Mars 1962 (M Albert), de la MAFA (Mme Chavronnier), du GRFDA (Mme Cuignet), de l'Union Nationale des Harkis (M Guerni), des Forces de Police Auxiliaires de Paris (M Goudjil), de la Mairie de Paris (Mme Gabelotaud, Maire Adjointe), de l'Union Nationale des Combattants (MM les Généraux Longuet et Schmitt) et de l'Association des Familles des Victimes du 26 mars 1962 (Mme Ferrandis). Enfin ont lieu le dépôt de la gerbe de la Ministre déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, Représentée par le Général Maury Directeur général adjoint de l'ONAC-VG, et de la gerbe du Président de la République par le Colonel REAL.

A l'heure précise du déclenchement de la Fusillade, M Y. Sainsot égrène lentement la liste des Morts. La liste des Disparus commence à défiler à son tour sur la Colonne centrale du Monument. La sonnerie aux Morts retentit alors. Suit dans le recueillement la Minute de silence. Puis éclate « La Marseillaise » suivie par le « Chant des Africains » repris en chœur par l'assistance. Et, pendant que les Autorités accompagnées par Mme Ferrandis sont invitées à saluer les Porte-drapeau, le Piquet d'Honneur, les Familles de Victimes avec lesquelles elles s'entretiennent longuement, notre talentueux Trompette interprète magnifiquement « Mystérieuse Forêt » de Frédéric Chopin...



Gerbe de la Ministre des A.C déposée par le GI Maury

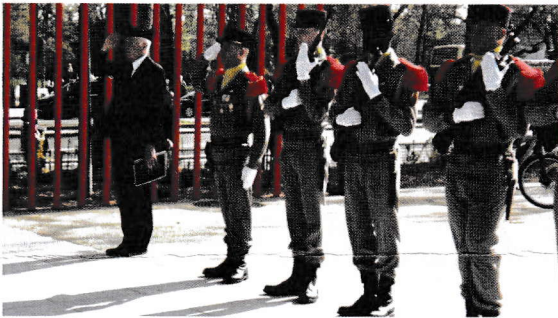
Colonel Réal,
représentant le
président de la
République



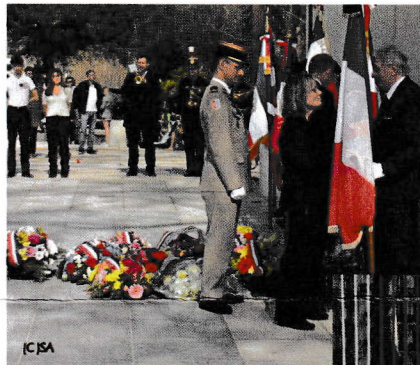
Gerbe du Président de la République



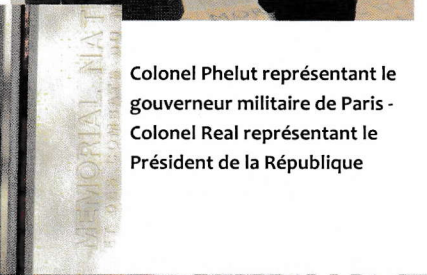
Sonnerie aux Morts



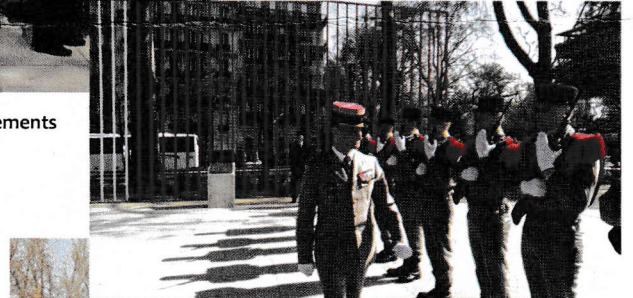
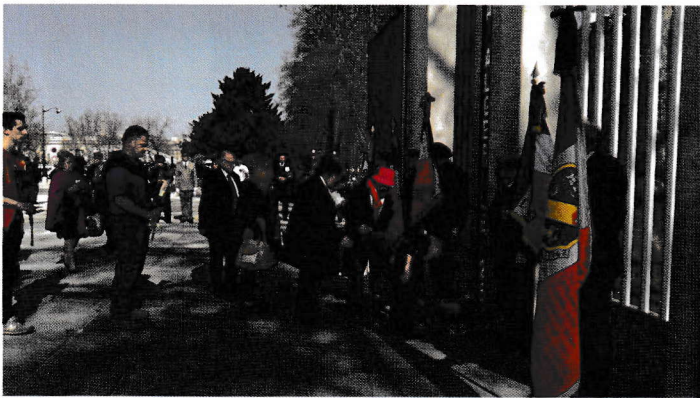
M. JP Gouget Maître de cérémonie et le détachement de la section d'honneur Ile de France armée par le 1er régiment d'infanterie de Sarrebourg.



N. Ferrandis -remerciements



Colonel Phelut représentant le
gouverneur militaire de Paris -
Colonel Real représentant le
Président de la République



Les familles de victimes et leurs amis déposent des fleurs devant la colonne centrale du mémorial où la liste des victimes est affichée



R. Albert (Souvenir du 26 Mars 1962)



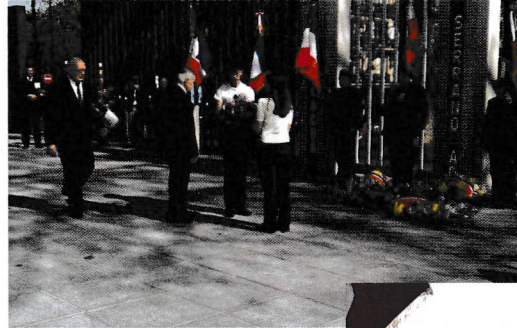
JP Georges et H Vauclair (ANFANOMA Normandie)



M Guerfi - Union nationale des Harkis



M. Goudjil (force de police auxiliaire) .Sur la colonne centrale le nom de A.Serrano (victime 26 mars 1962)

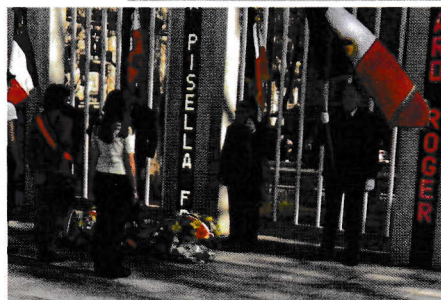


Mme Cuignet—GRFDA

M Jouve (Cimetière en Oranie)

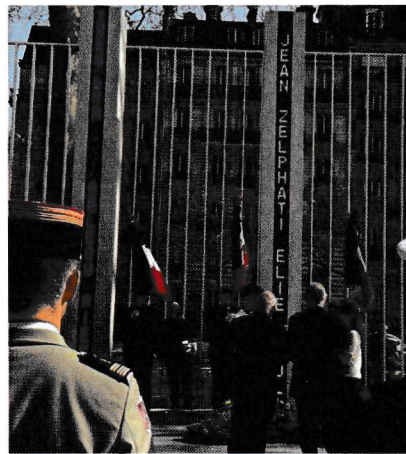


Gerbe de la Mairie de Paris. Le nom de François Pisella victime 26 mars 62 s'affiche



MM les Généraux Longuet et Schmitt—UNC

Mme Chavronnier (MAFA)



Les familles de victimes Clavaldini, Cazayous, Mesquida, Van den Broeck, Ferrandis

Gerbe de l'UNC, sur la colonne centrale le nom de E. Zelphati (victime 26 Mars)

Nous avons retrouvé, avec grande satisfaction, les Personnalité(e)s et Ami(e)s toujours fidèles qui nous accompagnent régulièrement. Nous remercions encore pour leur présence, outre les Personnes déjà citées (P2), MM Saboureau (Secours de France), Ködderitzsch (H.C.R.), de Rostolan (C. Renaissance), Broquet (C. Acteurs Sociaux), Mme Bourrougath (C.N.F.M.), MM Bellifa (A.N.F.O.O.N.A.A.), Baudru et Larmande (C.A. National et Neuilly), Pignel-Dupont (A.R.S.), M Boiry (UNP), l'importante délégation de l'ANFANOMA de Normandie, notre maître de cérémonie JP Gouget. Nous étions nombreux et prions nos amis « oubliés » de bien vouloir excuser l'omission. Merci également aux porte-drapeaux de l'UNC, de l'UNP, du CNC, de l'amicale des officiers de l'armée de l'air, de la fédération des combattants de la préfecture de police, du Souvenir du 26 Mars 1962, de l'ANFANOMA.

Ce fut une grande, une belle cérémonie en hommage à nos chères Victimes, sacrifiées hélas par des balles françaises... Elles méritaient bien, en cet anniversaire combien douloureux, témoignages de respect et honneurs rendus.

Notre association qui avait déjà (!) arraché le lieu de recueillement au cœur de la Capitale, a la satisfaction d'obtenir enfin la reconnaissance du massacre « impardonnable pour la République » et peut désormais consacrer ses efforts à la pérennisation de la mémoire due à nos Victimes, à la veille de la disparition inéluctable des derniers témoins directs de l'événement où tout a basculé.

Association des familles des victimes du 26 mars 1962

BP 20 027—95321 SAINT LEU LA FORET CEDEX —TEL 06 66 48 95 86 - MAIL isly26mars@orange.fr